



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes  
Tel : 02.51.80.66.80  
Fax 02.40.43.49.96

Copie : Mesdames, Messieurs les élus de Loire Atlantique  
Monsieur le Député Maire de Nantes

Monsieur le Président de La Poste

Nous nous permettons de vous interpellier au sujet de la fermeture annoncée de l'établissement Le BELEM, centre d'entraide courrier sur la région Ouest. Cet établissement est rattaché à la Direction du Réseau Logistique Courrier (DRLC) située à Champs sur Marne.

Nos préoccupations principales concernent l'avenir des personnels du centre de traitement Courrier du BELEM qui aujourd'hui se retrouvent sans emplois.

Si des négociations sont actuellement en cours sur les mesures de reclassement des personnels postiers, nous n'avons pas pu obtenir de réponse à nos demandes concernant le personnel intérimaire.

L'établissement Le BELEM fonctionnait jusqu'à maintenant et ceci de longue date avec un effectif composé de postiers (37 postiers) mais aussi de nombreux intérimaires + de 1000 h de CDD/Intérim entre 2007 et 2009. Cette utilisation abusive de précaires a perduré jusqu'à ce jour, où, comme par hasard, le plus grand nombre d'intérimaires arrivent en fin de contrat, permettant ainsi d'anticiper la fermeture de l'établissement.

Il faut souligner que les intérimaires sont pour la plupart présents au BELEM depuis plusieurs années, embauchés au préalable par La Poste sous contrats CDD durant de nombreuses années, en moyenne pendant dix à quinze ans.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'utilisation de CDD pour pourvoir à un besoin structurel de main d'œuvre est illicite et comporte des risques juridiques pour l'employeur. Que cette utilisation se soit ensuite transformée en contrats d'intérim ne diminue en rien ce risque juridique, bien au contraire au regard de la longue période considérée.

Notre syndicat, qui lutte contre la précarité et pour que le modèle social revendiqué par La Poste ne soit pas qu'un affichage mais bien une réalité, ne peut rester sans réagir devant la situation des personnes concernées. Compte tenu des nombreuses années pendant lesquelles elles ont travaillé au BELEM, ces personnes, pour celles qui le souhaitent, doivent être intégrées dans les effectifs postiers de Loire Atlantique et bénéficier des mêmes mesures de reclassement que les autres postiers du BELEM.

La situation relève de l'urgence compte tenu du statut précaire de ces intérimaires. Nous vous demandons donc, sur cette question qui est de votre entière responsabilité, de formuler une réponse rapide à notre demande d'intégration de ces personnels.

En 2012, les entreprises du secteur privé qui licencient sont légions, le plus souvent nous avons des comportements de patrons voyous qui licencient, ferment les entreprises sans respecter le droit des salariés.

La Poste ne doit pas emprunter ce même chemin et doit être exemplaire en tant que service public. Ces agents ne sont pas des kleenex que l'on jette après les avoir utilisés pendant plus d'une décennie. Rappelons qu'aujourd'hui ces agents se retrouvent au chômage, après avoir été utilisés pendant des années, sans même avoir bénéficié des plans d'intégration en CDI qui ont eu lieu à La Poste. Nous demandons que la Poste indemnise ces salariés de toute cette période d'utilisation en CDD et intérimaire ou leurs droits n'ont pas été respectés. Nous exigeons que chaque salarié qui le souhaite soit proposé un CDI dans le même cadre que les autres agents de l'établissement.

Nous ne manquerions pas, si le dialogue social s'avérait impossible sur cette question, d'utiliser tous les autres moyens de l'action syndicale et juridique pour faire valoir leurs droits.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour vous fournir toutes les informations en notre possession qui pourraient vous être utiles pour instruire notre demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sincères salutations.

Voici les coordonnées des services concernés :

- Direction du courrier de Loire Atlantique Vendée : 3 rue René Viviani CP 222 44928 Nantes CEDEX 9. Directrice des Ressources Humaines, Mme Stéphanie Guignabodet : 0240997536
- Direction du Réseau Logistique Courrier DRH, 2 boulevard Newton Champs Sur Marne 77453 Marne La Vallée Cedex 2. DRH Mme Michèle Romanec
- Centre de Traitement et Entraide du Belem, impasse du Belem , 4100 Nantes , Directeur d'établissement : Regis Maillard : 0251806515

Didier RAYNAUD

Secrétaire SUDPTT44-85

0670760783

Courrier envoyé au président de La Poste

Recommandé : n° 1A 069 536 8466 3